

# VALDAHON INFOS

Votre journal d'information communale

NOVEMBRE 2020

La propagation alarmante du virus et la saturation progressive des hôpitaux ont poussé le gouvernement à prendre des mesures drastiques. Depuis le 28 octobre 2020, le président de la République a décidé, pour réduire à leur plus strict minimum les contacts et déplacements sur l'ensemble du territoire, de mettre en place un nouveau confinement **jusqu'au 1er décembre minimum**.

La ville, consciente des difficultés dans le quotidien de ses concitoyens, reste présente. Les services publics de Valdahon sont ouverts et vous accueillent aux horaires habituels dans le respect des gestes sanitaires (sauf la bibliothèque municipale qui a mis en place un biblio-drive).

**Pour sauver des vies, restez chez vous et respectez les gestes barrières !**

ÉTAT D'URGENCE  
Sanitaire

**RECONFINEMENT**

**CRISE  
SANITAIRE :**  
COVID-19 ET  
CONFINEMENT

## Chères Valdahonnaises, chers Valdahonnais, Mes chers concitoyens,

Votre journal d'information communal est un peu particulier ce mois-ci et s'adapte pleinement à la crise et au confinement que nous traversons.

L'information de crise évoluant très rapidement, ce bulletin communal se devait d'être le plus réactif possible et surtout un vrai relais de service public de proximité.

Pour les prochaines semaines, la ville met en place plusieurs outils :

- Une permanence en mairie, ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h et le samedi de 9h à 12h pour répondre à vos interrogations.
- Une page spéciale régulièrement actualisée sur le site internet de la ville.
- Une information régulière sur nos réseaux sociaux.

Je peux d'ores et déjà vous assurer que l'ensemble des agents de la ville sont mobilisés afin de garantir la continuité du service public. Le centre communal d'action sociale joue pleinement son rôle en assistant les plus fragiles et nous pouvons compter sur les élus qui prennent régulièrement contact par téléphone avec les personnes les plus en difficulté.

Ce confinement est une épreuve de grande souffrance pour les personnes seules pour qui j'ai une grande pensée. La période que nous traversons est particulièrement difficile et anxiogène car nous devons affronter, d'une part, une crise sanitaire sans précédent qui nous prive de certaines de nos libertés fondamentales et, d'autre part, faire face avec vigueur contre ce mal qu'est le terrorisme.

J'adresse toute ma compassion aux victimes des crimes barbares qui ont été perpétrés à Conflans-Sainte-Honorine et à Nice et je tire mon chapeau à nos enseignants qui font un métier formidable et souvent mal reconnu mais ô combien important.

Comme je l'avais fait lors du conseil municipal du 8 octobre 2020, lorsque la question m'avait été posée, je souhaite ici répondre aux conseillers municipaux de la minorité qui m'accuse de m'être appropriée un véhicule de la commune. Je veux ici réaffirmer que l'ensemble de la flotte municipale est destinée à l'ensemble des agents, des élus, des adjoints et du maire. Sous mon contrôle, les personnes concernées utilisent les véhicules, avec parcimonie et beaucoup de rigueur,

dans le cadre de la nécessité du service et dans l'intérêt de la commune que nous défendons à chaque instant. Nos missions pour la ville nous amènent aux quatre coins du département, lorsqu'il s'agit de rencontrer d'autres élus ou collectivités ou alors des acteurs tels que la région, le département ou encore les services administratifs de l'état.

Le détail de l'ensemble de la flotte de la commune est à découvrir dans la rubrique « notre patrimoine à la loupe ». Vous pourrez ainsi vous rendre compte de l'utilité et de la destination de chaque véhicule. Dans cette période difficile, l'ensemble des élus doivent faire preuve d'exemplarité et d'un sens élevé des responsabilités.

Cette crise sanitaire impacte très fortement la vie économique. Aussi, je veux témoigner à l'ensemble de nos commerçants et artisans du soutien de la commune. J'incite d'ailleurs tous nos administrés à privilégier les commerces locaux pour leurs achats. Soyons tous unis et solidaires et nous sortirons encore plus forts de cette nouvelle épreuve.

Pour terminer, je salue notre directrice générale des services Delphine Philippe qui a réalisé un travail fantastique pendant de longues années pour notre commune. Elle a voulu donner un nouveau tournant à sa carrière et ainsi relever d'autres missions dans une collectivité de la région. Nous lui souhaitons beaucoup de succès dans ses nouvelles fonctions. Un(e) remplaçant(e) sera très prochainement nommé(e) et nous vous le(la) présenterons dans le prochain journal communal.

Prenez soin de vous et de vos proches, portez le masque dès que vous sortez et respectez le confinement à chaque instant.

*Avec mes sentiments dévoués,*

**SYLVIE LE HIR**

Maire de Valdahon



(valables jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 2020)

## AUTORISÉS



Crèches, Maternelles,  
Écoles primaires,  
Périscolaires,  
Collèges, Lycées



Visites en EHPAD



Services publics



Restauration collective



Mariages (6 personnes)



Lieux de culte sans  
cérémonie (30 personnes)



Cimetières



Cérémonies d'inhumation  
(30 personnes)



Parcs, jardins, lacs



Sports individuels  
en plein air



Transports locaux



Foires et marchés  
(uniquement étals  
alimentaires)

## FERMÉS



Rassemblements



Bars / Cafés



Restaurants (vente à  
emporter possible)



Bibliothèques,  
Médiathèques, Librairies  
(click et collect possible)



Cinémas, Théâtres  
Concerts, Salles des fêtes



Musées



Commerces dits  
« non essentiels »



Cérémonies religieuses



Universités



Piscines (sauf publics  
prioritaires)



Sports collectifs  
amateurs

## À DESTINATION DES PLUS VULNÉRABLES

Le CCAS de Valdahon maintient son activité pendant cette période de confinement.

Contact à la Maison de Services Au Public :

au 03 81 26 04 10 ou par mail [ccas@valdahon.com](mailto:ccas@valdahon.com)

Si quelqu'un a connaissance d'une personne âgée isolée et/ou en difficulté, merci de nous le signaler.

## À NOS SÉNIORS !

La ville vous appelle ou vous appellera pour prendre de vos nouvelles, venir en aide et/ou rompre l'isolement pour ceux qui en ont besoin.



## PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE

En lien avec la Préfecture du Doubs, il a été décidé que le port du masque est obligatoire **sur l'ensemble de la Ville.**



## NOS COMMERÇANTS ONT BESOIN DE NOUS : PRIVILÉGIONS LE COMMERCE LOCAL

En cette période difficile, nous invitons la population, plus que jamais, à consommer local et à faire vivre nos commerçants, déjà durement touchés par le premier confinement.

Les commerçants dont la fermeture de leur enseigne a été imposée, ont mis en place des initiatives diverses pour faire perdurer leur activité.

Liste des initiatives :  
pour l'obtenir, connectez-vous sur le site internet de la ville : [www.valdahon.com](http://www.valdahon.com).



## DÉPISTAGE

Depuis le 26 octobre, le laboratoire Santé Labo, avec le soutien de la Ville de Valdahon, a ouvert, en collaboration avec les autorités sanitaires, un centre de dépistage du Covid-19 au 7 place du Général de Gaulle à Valdahon (anciennement l'office notarial - Se garer parking Ménétrier) du lundi au samedi de 8h30 à 13h.

En raison de l'afflux de demandes et en accord avec l'ARS et la Préfecture, Santé Labo informe que l'accès aux tests PCR SARS-CoV2 est réservé exclusivement aux personnes de priorité 1, en excluant les personnes symptomatiques sans prescription.

### Vous êtes prioritaire si :

- vous avez une prescription médicale ;
- vous avez été contacté(e) par l'Assurance maladie ou par l'Agence Régionale de Santé en tant que contact à risque d'une personne testée positive au COVID et avez un justificatif à présenter ;
- vous êtes professionnel(le) de santé ou assimilé(e) intervenant à domicile et avez un justificatif à présenter.

**Si vous devez réaliser un test avant une opération ou pour un déplacement professionnel, vous devez vous rendre dans le laboratoire de biologie médicale le plus proche de chez vous.**

### ÉVITEZ LES DÉPLACEMENTS INUTILES

**Dans tous les autres cas (absence de justificatif ou de prescription médicale), il n'y aura pas de prise en charge !**



## BIBLIO-DRIVE

En raison de la fermeture de la bibliothèque, il est proposé aux usagers de réserver des ouvrages en ligne ou par téléphone.

Choisissez et réservez sur le portail de la bibliothèque <http://services.valdahon.com:8080/> ou 03 81 26 04 12 (uniquement le matin).

Récupérez sur place sur rendez-vous aux heures et jours de retrait :

Mardi de 11h30 à 17h15, Mercredi de 14h à 16h45 et Vendredi de 16h à 18h45.

## LES ATELIERS MUNICIPAUX LES SPÉCIALISTES « BÂTIMENT »

La ville possède un patrimoine bâti de 25000 m<sup>2</sup> répartis entre les écoles, les services publics (mairie, Maison des Services, Trésor Public, gendarmerie...), le périscolaire, les infrastructures sportives... La gestion (réparation, rénovation, dépannage... ) de toute cette surface patrimoniale incombe à l'équipe « bâtiment » des ateliers municipaux, dirigés par Dominique Lafferrière.



▲ Daniel, Christophe,  
Thomas et Laurent

Vincent ▶



Le chef d'équipe, **Christophe Gaspar**, gère 4 agents. Arrivé il y a 9 ans, motivé et rigoureux, il prépare les différents chantiers en fonction des contraintes et des obstacles, puis répartit le travail en ayant préalablement passé les commandes de matériel et fournitures nécessaires. Sa bonne connaissance technique lui permet de coordonner et de contrôler les travaux de son équipe composée de :

- **Thomas Moutarlier**, électricien à la ville depuis 11 ans où son expertise et sa compétence sont très appréciées,
- **Laurent Fleury**, agent qui, après de nombreuses années au service « espaces verts », a fait le choix de la polyvalence.

Il a su rapidement et efficacement s'adapter aux différents chantiers (peinture, pose de sol... ).

- **Daniel Redoutey**, arrivé à Valdahon il y a deux ans, est plombier. Il a réalisé cet été la pose des nouveaux sanitaires de l'Espace Ménétrier.
- **Vincent Aucant** est un jeune agent polyvalent et motivé, recruté il y a deux ans. Il remplace également lors de ses congés Didier Casadéi, chargé de l'entretien des infrastructures sportives.

Outre les nombreux dépannages (fuites d'eau, alarmes défectueuses, maintenance de l'éclairage public... ), l'équipe a réalisé dernièrement la rénovation des classes de l'école maternelle Monnet, l'aménagement de vestiaires aux ateliers municipaux, la rénovation de studios de la Résidence Autonomie.

Cette équipe est également mobilisée chaque année pour la pose des illuminations de Noël et assure les astreintes de déneigement.

À noter qu'à tour de rôle, Christophe, Thomas et Daniel sont mobilisés de jour comme de nuit lors des astreintes techniques.



## LE PARC AUTOMOBILE DE LA VILLE

Face aux besoins de plus en plus importants (augmentation du nombre d'habitants, de surface de bâtiments et de voirie), la ville n'a de cesse d'équiper les services communaux en moyens de déplacement et de travaux. Elle vient tout juste de se doter d'un nouvel engin (Unimog).

### VÉHICULES DE SERVICE



• Clio – 2016 – 30337 km  
Déplacements du maire, des maire-adjoints et des agents (formation)



• Kangoo – 2006 – 41719 km  
Déplacements du responsable des ateliers municipaux et formation des agents techniques



• Dacia Sandero – 2009 – 46539 km  
Déplacements des agents de la direction des services techniques et de l'ensemble des agents communaux (formation...)



• Dacia Sandero – 2020 – 13000 km  
Réservé à la police municipale.

### GROS ENGIN



• Tracteur John Deere\* – 2013 – 1492 heures -  
• Tracteur Valtra – 2016 – 894 heures  
Déneigement – transport de palettes – transport de matériel lourd  
Fleurissement - plantations.  
\* possède un chargeur (terre, copeaux, sable...)



• Jumper – 2017 – 17181 km  
Transport de gros volumes -  
Utilisation pour les Restos du Cœur.

• 2 Poly-bennes – 2008 – 72339 km et 2012 – 57998 km  
Espaces Verts – nettoyage urbain et transport du matériel –  
mise en place de la foire.



• Unimog – 2020 –  
Porte-outils, déneigement, salage, arrosage et groupe de lavage.



### PETITS ENGIN



• Carraro – 2014 – 947 heures  
Déneigement des trottoirs – Tonte.



• Holder - 2011 – 1790 heures  
Déneigement/broyage d'herbe –  
transport de petits outils et matériel  
de voirie.  
Désherbage avec brosse - Broyage  
parcelle - Balayage.



• Iseki – 2016 – 657 heures  
Tonte et mulching des grandes surfaces (terrains de sport) - Ramassage des feuilles.

### VÉHICULES ÉLECTRIQUES



• Goupil – 2014 – 1816 heures  
Nettoyage voirie, ramassage des poubelles, désherbage.



• Berlingot – 2016 – 13364 km  
Service de dépannage.

• Partner – 2017 – 6436 km  
Attribué à l'électricien.



## CONSULTATION CITOYENNE : MODIFICATION DU STATIONNEMENT DU PARKING ST-MICHEL



Depuis le 3 novembre 2020, les places de stationnement actuellement en zone bleue dans ce secteur passent en zone blanche. Seules deux places de parking situées le long de la rue Saint-Michel restent en bleu. Cette modification résulte d'un audit réalisé ces dernières semaines par la ville pour l'ensemble du stationnement zone bleue situé sur la commune. Sur ce secteur de la ville, le stationnement en zone bleue ne présentait pas d'intérêt particulier. Une consultation citoyenne a donc été entreprise pour connaître l'avis des riverains. Un courrier leur a été adressé individuellement afin qu'ils puissent s'exprimer. En retour, ce sont 13 réponses qui ont été reçues en mairie dont 12 étaient favorables au passage de cette zone de stationnement en blanc.

Les mois d'automne et d'hiver représentent sans aucun doute les saisons où le nombre de cambriolages explose. Ce phénomène s'explique par plusieurs facteurs. Tout d'abord les journées sont plus courtes, ce qui signifie que les périodes d'obscurité sont, quant à elles, plus longues. Celles-ci favorisent les cambriolages car elles masquent les mouvements des individus tandis que les habitants sont profondément endormis. Ensuite, le froid et l'obscurité réduisent ce qu'on appelle la vigilance sociale, à savoir la surveillance du voisinage. Ainsi, comme il fait plus froid dehors, les voisins ou autres promeneurs restent chez eux, à l'abri, et n'ont donc pas autant de visibilité sur les habitations. Soyez donc vigilants !

## TRAVAUX DE SÉCURISATION ROUTIÈRE

### AUX ABORDS DE L'ÉCOLE ST-EXUPÉRY

Compte tenu d'une circulation très dense vers l'école élémentaire St-Exupéry, les voies de desserte ont fait l'objet d'un marquage au sol pour délimiter un couloir piétonnier sur deux accès au parking Ménétrier (rue de l'église). Ces voies vont désormais protéger de manière significative les parents et les enfants.



### BALISAGE

La ville a pourvu dernièrement des équipements routiers de type balisettes dans la grande rue devant la pharmacie. Il s'agit de dégager la visibilité, empêcher le stationnement illicite et dangereux et sécuriser le piéton.



### TRAVERSÉE DES PIÉTONS

En octobre dernier, deux accidents se sont déroulés successivement dans la grande rue, dont celui d'une petite fille sur le passage piéton devant le tabac Feuvrier. Cet endroit est un véritable point noir décrié depuis de nombreuses années en matière de sécurité. En attendant l'étude du plan de circulation qui devrait considérablement améliorer la sécurité routière dans notre ville, la municipalité a pris la décision de supprimer ce passage piéton.



## LE BILLET DE LA MINORITÉ

En ces temps difficiles, où Chacun doit faire des choix pour équilibrer son budget, nous sommes choqués par le choix de Mme le Maire de s'être octroyée un véhicule de la commune pour ses déplacements fonctionnels (y compris pendant un mois pour sa fonction de conseillère départementale) ; les élus précédents ont toujours utilisé leurs véhicules personnels, considérant que l'indemnité d'élu couvrait les frais occasionnés par la fonction. Ce choix aurait, de plus, dû être porté à la connaissance des administrés et non découvert fortuitement par l'opposition. L'utilisation de l'argent public relève d'une certaine éthique et nous doutons que les Valdahonnais apprécient...

Nous avons également été très surpris d'apprendre, lors du dernier conseil municipal, la démission d'une conseillère municipale, après, déjà, deux démissions de maires-adjoints et seulement en 4 mois ! La tâche semble plus difficile que prévu.

À ce même conseil, la nouvelle équipe est revenue sur une délibération prise à l'unanimité le 5 mars 2020 et l'a purement et simplement annulée sans connaître les tenants et les aboutissants sur le sujet ! Elle s'est bien gardée de consulter les personnes compétentes dans l'opposition qui suivaient ces dossiers et sans tenir de commission préalable. Où sont la concertation et l'implication promises des citoyens ?

Quand le débat d'idées fait défaut, l'autocratie n'est pas loin !!! Gardez le sourire, malgré la période sombre que l'on connaît. Bon courage à Tous.

Groupe « Une ambition vers l'Avenir » :

Martine COLLETTE, Noël PERROT, Colette LOMBARD, Gérard FAIVRE, Annie PONÇOT, Éric GIRAUD

# Quelques Infos



## BRISER LA SOLITUDE DES AÎNÉS

Les nouvelles technologies sont plébiscitées en cette période, notamment en vue de contacter les familles via des messageries numériques. Encore faut-il disposer du matériel nécessaire...

C'est pourquoi le Lions'Club Loue et Plateau, représenté par deux de ses membres Bernard Lapoire et Sébastien Kolly (gérant d'Idinfo à Valdahon), a souhaité aider les aînés de la Résidence Autonomie en leur offrant une tablette numérique très performante.

Grâce à cet outil et au concours de l'animatrice, Céline Leroy, les résidents auront la possibilité de maintenir visuellement et oralement un lien avec leur famille et leurs proches. Ils pourront ainsi vaincre en partie leur isolement. Cet appareil va être aussi un excellent support pour des ateliers et plus particulièrement des activités sur la mémoire pour ceux souffrant de troubles cognitifs.

Cette tablette servira aussi d'outil de travail pour les agents en rendant accessibles, surtout en cas d'urgence, les dossiers des résidents pour la transmission d'informations. Elle permettra également au service de la cuisine de passer les commandes.

Dominique Guilleux, maire-adjointe aux affaires sociales, ainsi que Delphine Bobillier, directrice de la résidence autonomie, ont vivement remercié l'association pour ce don précieux en cette période sanitaire difficile.

## COLLECTE DE PAPIER

L'association des parents d'élèves de l'école Saint-Exupéry (APESE) à Valdahon propose une collecte de papier afin de récolter des fonds pour les projets pédagogiques de l'école. La ville a mis à disposition un local situé sur le parking Ménétrier. L'association va mettre en place des permanences jusqu'au printemps. La première permanence aura lieu le **samedi 12 décembre de 9h30 à 11h30** sur le parking Ménétrier. La collecte de papier est ouverte à tous !

**Contact par mail :** [apesevaldahon@gmail.com](mailto:apesevaldahon@gmail.com) **et/ou page Facebook :** « Association parents d'élèves de l'école St-Exupéry - Apese »

## MISSION DU 13<sup>E</sup> À BEYROUTH

Une section du 13<sup>e</sup> Régiment du Génie, engagée dans le Sud-Liban depuis juillet, est mobilisée à Beyrouth suite à l'explosion dévastatrice survenue le 4 août dernier.

Les sapeurs ont reçu pour mission de désobstruer le centre-ville et le port de la capitale. Cette aide est indispensable envers une population meurtrie et reconnaissante.

Bravo à nos soldats pour cette belle action de solidarité internationale !



## LE 13<sup>E</sup> RG À L'ÉCOLE

Lors d'une rencontre organisée par Mme Chibout, directrice de l'école élémentaire St-Exupéry, et Michel Parrenin, Conseiller Municipal délégué et Correspondant Défense, le Capitaine Matthieu, de la compagnie d'appui du 13<sup>e</sup> Régiment du Génie a présenté aux élèves de CE2 et CM1, en présence de Mme le Maire, la mission opérationnelle des militaires actuellement en Nouvelle-Calédonie. La présentation dynamique du capitaine a suscité de nombreuses questions de la part des élèves.

À l'issue de cette séance d'information, une enveloppe contenant les lettres de solidarité envers les militaires en mission ont été remises au capitaine pour être acheminées en Nouvelle-Calédonie.



## JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

« Les journées défense et citoyenneté » sont suspendues jusqu'à nouvel ordre. Les jeunes ayant déjà reçu leur convocation seront contactés individuellement par le CSN (Centre de Service National). Par contre, les opérations de recensement prévues dès l'âge de 16 ans sont maintenues en mairie.